

# CATALOGUE DES FORMATIONS FEDERALES 2016 / 2017

Ecole Régionale de Formation des  
Activités de la Natation

<http://alsace.ffnatation.fr> – [calsacen@orange.fr](mailto:calsacen@orange.fr)

03 89 43 29 29



## Formations ERFAN Alsace 2016 - 2017

Mesdames, Messieurs,

La formation est un axe majeur du développement de nos pratiques et à ce titre, je vous transmets ci-après le catalogue des formations organisées par l'ERFAN Alsace au titre de la saison sportive 2016 – 2017.

Vous noterez que :

- Nous allons organiser une formation BF4 natation course.
- Les BF1 et BF2 ont vu leur nombre d'heures de cours augmenter significativement, surtout le BF2 car il intègre désormais les pass'compétition. Aussi, le BF2 sera proposée dans les spécialités natation course, natation synchronisée et water-polo.
- Une formation BNSSA est également organisée pour nos nageurs
- La formation continue des entraîneurs sera mise en place, une première réunion se déroulera le samedi 24 septembre au CREPS de Strasbourg puis à compter de janvier 2017 comme la réglementation fédérale nous l'impose.

Je vous invite à inciter vivement vos cadres pour qu'ils renforcent leurs compétences à travers ces formations.

L. HORTER  
Président de la ligue d'Alsace

## Formations ERFAN Alsace 2016 - 2017

# SOMMAIRE

<b><u>FORMATION AU BREVET FEDERAL 1° - HAUT-RHIN</u></b>	<b>Page 4</b>
<b><u>FORMATION AU BREVET FEDERAL 1° - BAS-RHIN</u></b>	<b>Page 6</b>
<b><u>FORMATION AU BREVET FEDERAL 2°</u></b>	<b>Page 8</b>
<b><u>FORMATION AU BREVET FEDERAL 4°</u></b>	<b>Page 10</b>
<b><u>FORMATION CONTINUES DES ENTRAÎNEURS</u></b>	<b>Page 13</b>
<b><u>FORMATION BNSSA</u></b>	<b>Page 14</b>

## Formations ERFAN Alsace 2016 - 2017

# FORMATION AU BREVET FEDERAL 1<sup>o</sup> - HAUT-RHIN

### Missions des BF1 :

Les titulaires du Brevet Fédéral 1<sup>er</sup> degré peuvent être amenés à intervenir sur tous les publics.

Ils ont vocation à encadrer des personnes en vue de l'acquisition du « Sauv'nage ».

Ces intervenants inscrivent leur action dans le cadre des orientations fédérales ainsi qu'en cohérence avec le plan de développement du club et plus particulièrement le projet de l'Ecole de Natation Française du club.

Les modes d'intervention qu'ils développent s'inscrivent dans une logique de travail collectif pour :

- conduire des activités vers l'acquisition du "Sauv'nage" dans le cadre du plan de développement du club et du projet pédagogique,
- participer au fonctionnement du club,
- assurer la sécurité des pratiquants de son groupe.

Le titulaire du Brevet Fédéral 1<sup>er</sup> degré est intégré dans une équipe qui met en œuvre le projet pédagogique de l'Ecole de Natation Française au sein du club.

Sa responsabilité s'exerce sur le groupe dont il a la charge tant dans l'organisation matérielle que pédagogique. Il assure la sécurité de ses pratiquants.

Il est autonome dans les tâches administratives qui lui sont confiées dans le cadre de directives précises.

Il n'assure aucune fonction de tutorat.

**Le BF1 et le BF2 permettent également de pouvoir bénéficier d'allègements importants (75%) dans le Brevet Professionnel des Activités Aquatiques et de la Natation.**

**Pour tous renseignements, joindre Denis Westrich au 06 12 21 59 76**

### - **Public et pré-requis :**

- Avoir 15 ans minimum,
- Être licencié à la Fédération Française de Natation,
- Être titulaire du diplôme du Sauv'nage (sinon passage d'un test lors de l'entrée en formation).

### - **Méthode pédagogique :**

- Formation théorique et pratique en alternance,

### - **Programme :**

- Durée : 74h en centre de formation (sans le PSC1) – 35h en stage pratique,

### - **Le brevet fédéral 1<sup>er</sup> degré est constitué de 7 Unités Capitalisables (UC) :**

- o **UC 1** EC de participer au fonctionnement du club

## Formations ERFAN Alsace 2016 - 2017

- UC 2 EC de préparer une séance
- UC 3 EC d'encadrer un groupe dans le cadre d'une séance en vue de l'acquisition du Sauv'nage
- UC 4 EC de mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités
- UC 5 EC de conduire une action éducative
- UC 6 EC de maîtriser les outils ou techniques nécessaires à la conduite des activités
- UC 7 EC d'accompagner un groupe de mineurs en déplacement ou en compétition

(EC : être capable de)

- **Coordination pédagogique :**

- Denis Westrich, Conseiller Technique Régional et équipe technique régionale

- **Formateurs :**

- Cédric Valentak, Frédéric Rohrbach, Daniel Juillerat et Denis Westrich

- **Dates et lieu :**

- 17 septembre à Mulhouse (Centre d'entraînement et de formation du MON – 51, bld Stoessel – 68100 Mulhouse)
- 24 et 25 octobre à la piscine de Saint Louis (Village neuf)
- 19 et 20 décembre à la piscine de Saint Louis
- 20 et 21 février à la piscine de Saint Louis
- 10 et 11 avril à la piscine de Saint Louis
- 13 mai à Mulhouse

- **Horaires : 9h à 12h – restauration libre – 13h à 17h30**

- **Nombre de places :**

- Minimum : 8 personnes
- Maximum : 20 personnes

- **Coût :**

- Salarié bénéficiant d'une prise en charge par un OPCA : 700 euros
- Bénévole : 500 euros

- **Inscription :** lien sur la page d'accueil du site du comité d'Alsace :

<http://alsace.ffnatation.fr>

**Ou en cliquant sur le lien suivant (ctrl + clic) :**

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfq-VwEJ3BfGlrNL\\_aL3\\_f7Boo77z8ohy88lOQSRm3KOMCmRg/viewform](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfq-VwEJ3BfGlrNL_aL3_f7Boo77z8ohy88lOQSRm3KOMCmRg/viewform)

**Date limite d'inscription : 5 septembre 2016**

## Formations ERFAN Alsace 2016 - 2017

# FORMATION AU BREVET FEDERAL 1<sup>o</sup> - **BAS-RHIN**

### Missions des BF1 :

Les titulaires du Brevet Fédéral 1<sup>er</sup> degré peuvent être amenés à intervenir sur tous les publics.

Ils ont vocation à encadrer des personnes en vue de l'acquisition du « **Sauv'nage** ».

Ces intervenants inscrivent leur action dans le cadre des orientations fédérales ainsi qu'en cohérence avec le plan de développement du club et plus particulièrement le projet de l'Ecole de Natation Française du club.

Les modes d'intervention qu'ils développent s'inscrivent dans une logique de travail collectif pour :

- conduire des activités vers l'acquisition du "Sauv'nage" dans le cadre du plan de développement du club et du projet pédagogique,
- participer au fonctionnement du club,
- assurer la sécurité des pratiquants de son groupe.

Son autonomie s'exprime dans le cadre du projet pédagogique du Sauv'nage qu'il met en œuvre, sous l'autorité du responsable de l'activité.

Sa responsabilité s'exerce sur le groupe dont il a la charge tant dans l'organisation matérielle que pédagogique. Il assure la sécurité de ses pratiquants.

Il est autonome dans les tâches administratives qui lui sont confiées dans le cadre de directives précises.

Il n'assume aucune fonction de tutorat.

**Le BF1 et le BF2 permettent également de pouvoir bénéficier d'allègements importants (75%) Le Brevet Professionnel des Activités Aquatiques et de la Natation.**

**Pour tous renseignements, joindre Denis Westrich au 06 12 21 59 76**

### - Objectifs :

Les titulaires du Brevet Fédéral 1<sup>er</sup> degré peuvent être amenés à intervenir sur tous les publics. Ils ont vocation à encadrer des personnes en vue de l'acquisition du « **Sauv'nage** ».

### - Public et pré-requis :

- Avoir 15 ans minimum,
- Être licencié à la Fédération Française de Natation,
- Être titulaire du diplôme du Sauv'nage (sinon passage d'un test lors de l'entrée en formation).

### - Méthode pédagogique :

- Formation théorique et pratique en alternance,

### - Programme :

- Durée : 74h en centre de formation (sans le PSC1) – 35h en stage pratique,

## Formations ERFAN Alsace 2016 - 2017

### - Le brevet fédéral 1<sup>er</sup> degré est constitué de 7 Unités Capitalisables (UC) :

- UC 1 EC de participer au fonctionnement du club
- UC 2 EC de préparer une séance
- UC 3 EC d'encadrer un groupe dans le cadre d'une séance en vue de l'acquisition du
- Sauv'nage
  - UC 4 EC de mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités
  - UC 5 EC de conduire une action éducative
  - UC 6 EC de maîtriser les outils ou techniques nécessaires à la conduite des activités
  - UC 7 EC d'accompagner un groupe de mineurs en déplacement ou en compétition

(EC : être capable de)

### - Coordination pédagogique :

- Denis Westrich, Conseiller Technique Régional et équipe technique régionale

### - Dates, lieu et horaires :

Les cours ont lieu avec Stéphane Puchol :

- 17 septembre à Mulhouse (Centre d'entraînement et de formation du MON – 51, bld Stoessel – 68100 Mulhouse)
- 20 et 21 octobre à la piscine de la Kibitzenau (Strasbourg)
- 22 et 23 décembre à la piscine de la Kibitzenau
- 13 et 14 février à la piscine de la Kibitzenau
- 10 et 11 avril à la piscine de la Kibitzenau
- 13 mai à Mulhouse

**Horaires : 9h à 12h – restauration libre – 13h à 17h30**

### - Nombre de places :

- Minimum : 8 personnes / Maximum : 20 personnes

### - Coût :

- Salarié bénéficiant d'une prise en charge par un OPCA : 700 euros
- Bénévole : 500 euros

### - Inscription : lien sur la page d'accueil du site du comité d'Alsace :

<http://alsace.ffnatation.fr>

**Ou en cliquant sur le lien suivant (ctrl + clic) :**

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfg-VwEJ3BfGlrNL\\_aL3\\_f7Boo77z8ohv88IOQRm3KOMCmRg/viewform](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfg-VwEJ3BfGlrNL_aL3_f7Boo77z8ohv88IOQRm3KOMCmRg/viewform)

**Date limite d'inscription : 5 septembre 2016**

## Formations ERFAN Alsace 2016 - 2017

# FORMATION AU BREVET FEDERAL 2°

### - Objectifs :

Les titulaires du Brevet Fédéral 2<sup>ème</sup> degré peuvent être amenés à intervenir sur tous les publics. Ils ont vocation à encadrer des personnes en vue de l'acquisition du « Pass'sport de l'eau » et/ou du « Pass'compétition ».

Ces intervenants inscrivent leur action dans le cadre des orientations fédérales ainsi qu'en cohérence avec le plan de développement du club et plus particulièrement le projet de l'Ecole de Natation Française du club.

Les modes d'intervention qu'ils développent s'inscrivent dans une logique de travail collectif pour :

- concevoir un projet d'animation dans le cadre des apprentissages pluridisciplinaires,
- concevoir un projet d'animation en vue de l'acquisition des différentes nages, des virages et des départs ;
- concevoir un projet d'animation dans le cadre du projet d'initiation de la « natation course » ;
- conduire des activités d'initiation, d'apprentissage sportif vers l'acquisition de l'ENF2 - Pass'sports de l'eau ;
- conduire des activités d'initiation, d'apprentissage sportif vers l'acquisition des différentes nages, des virages et des départs ;
- conduire des activités d'initiation, d'apprentissage sportif vers l'acquisition de l'ENF 3 - Pass'compétition natation de course
- participer au fonctionnement du club,
- assurer la sécurité de la pratique et des pratiquants.

Le titulaire du Brevet Fédéral 2<sup>ème</sup> degré est intégré dans une équipe qui met en œuvre le plan de développement du club.

Il exerce en autonomie ses activités d'initiation et conçoit le projet d'animation de son activité dans le cadre de l'Ecole de Natation Française en vue de l'acquisition du « **Pass'sports de l'eau** » et du « **Pass'compétition** ».

Dans le respect des valeurs et des objectifs fixés par les instances dirigeantes, il bénéficie d'une délégation de responsabilité. Il rend compte régulièrement des actions entreprises et des résultats obtenus.

Il assure la sécurité de la pratique et des pratiquants.

### - Public et pré-requis :

- Avoir 16 ans minimum ;
- Être licencié à la Fédération Française de Natation ;
- Être titulaire à minima du PSC1 ou son équivalent ;
- Être titulaire de l'ENF 1 - du Sauv'nage ;
- Satisfaire à un test de sécurité, sur une distance de 50 mètres ;
- Être titulaire du BF1 degré.

### - Méthode pédagogique :

- Formation théorique et pratique en alternance,

### - Programme :

- Durée : 115h en centre de formation – 60h en stage pratique – 8h accompagnement en déplacement

### - Le brevet fédéral 2<sup>ème</sup> degré est constitué de 7 Unités Capitalisables (UC) :

- UC 1 EC de participer au fonctionnement du club



## Formations ERFAN Alsace 2016 - 2017

- **UC 2** EC de préparer une séance
- **UC 3** EC d'encadrer un groupe dans le cadre d'une séance
- **UC 4** EC de mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités
- **UC 5** EC de conduire une action éducative
- **UC 6** EC de maîtriser les outils ou techniques nécessaires à la conduite des activités
- **UC 7** EC d'accompagner un groupe de mineurs en déplacement ou en compétition

(EC : être capable de)

- **Intervenants :**

- Conseiller technique régional et « référents évaluateurs »

**Dates :** 15 journées à Mulhouse et Strasbourg – 9h à 12h et 13h30 à 17h30

- 24 septembre au CREPS de Strasbourg, 4, allée du Sommerhof, 67000 Strasbourg
- 15 octobre à la piscine de la Kibitzenau
- 26 et 27 octobre au centre d'entraînement et de formation de Mulhouse (51, bld Stoessel – 68100 Mulhouse)
- 2 novembre (natation synchronisée) au Centre Nautique de Schiltigheim
- 19 novembre (water-polo) à la piscine des Jonquilles – rue des jonquilles à Mulhouse
- 26 novembre (plongeon) à Schiltigheim
- 7 janvier à la Kibitzenau
- 16 et 17 février à la Kibitzenau
- 25 mars à Mulhouse
- 12 au 14 avril à Mulhouse
- 10 juin à Mulhouse

- **Stage pratique obligatoire :**

- 60h en structure d'accueil

- **Nombre de places :**

- Minimum : 4 personnes
- Maximum : 12 personnes

- **Coût :**

- Salarié bénéficiant d'une prise en charge par un OPCA : 1 100 euros
- Bénévole : 750 euros

- **Inscription :** lien sur la page d'accueil du site du comité d'Alsace : <http://alsace.ffnatation.fr>

**Ou en cliquant sur le lien suivant (ctrl + clic) :**

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfq-VwEJ3BfGlrNL\\_aL3\\_f7Boo77z8ohv88lOOSRm3KOMCmRg/viewform](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfq-VwEJ3BfGlrNL_aL3_f7Boo77z8ohv88lOOSRm3KOMCmRg/viewform)

**Date limite d'inscription : 4 septembre 2016**

## Formations ERFAN Alsace 2016 - 2017

# FORMATION AU BREVET FEDERAL 4°

### - Objectifs, référentiel de certification :

Les titulaires du brevet fédéral 4ème degré « natation course » interviennent au sein d'un club de la Fédération Française de Natation. Ils sont chargés de l'entraînement d'une population de sportifs évoluant dans un système compétitif en « natation course ».

Ils ont vocation à encadrer une population de sportifs n'ayant pas encore atteint en « natation course » le plus haut niveau national senior.

Ces intervenants inscrivent leur action dans le cadre des orientations fédérales ainsi que dans le cadre des valeurs et des objectifs fixés par les instances dirigeantes du club.

Ils entraînent des sportifs en vue de la compétition, s'impliquent dans le fonctionnement du club, managent, coordonnent une équipe de personnes en vue de la mise en œuvre du projet sportif de la natation course et du plan de développement du club.

Ils ont pour principales missions :

- de participer à la conception du plan de développement du club,
- de coordonner la mise en œuvre du projet sportif en « natation course »,
- de concevoir un programme d'entraînement nécessaire pour évoluer à un niveau de pratique national en « natation course »,
- de conduire une action, du perfectionnement à l'entraînement dans le cadre des programmes de développement et de formation, pour des jeunes ayant pour objectif d'accéder à un niveau de pratique national en « natation course »,
- de conduire une action de formation,
- de s'impliquer dans le fonctionnement du club,
- d'assurer la mise en œuvre de la sécurité de la pratique et des pratiquants.

La construction des brevets fédéraux est réalisée dans le concept d'une filière de formation. Ainsi, il apparaît primordial de ne pas dépasser les compétences visées par chaque brevet fédéral. Afin d'amener le stagiaire au niveau d'encadrement qu'il désire, il n'est pas concevable de vouloir empiéter sur un niveau supérieur à celui du brevet fédéral visé.

La notion de filière doit être aussi entendue comme une somme de compétences à acquérir dans le temps, ainsi il est essentiel de ne pas brûler les étapes de formation, de respecter le temps nécessaire à la maturation et à l'expérience. Dans ce sens, il est inconcevable de passer plusieurs niveaux de brevet fédéral dans une même saison sportive.

### - Public et pré-requis :

- Avoir 18 ans minimum,
- Être licencié à la Fédération Française de Natation,
- Être titulaire du PSC 1 ou son équivalent,
- Être titulaire du diplôme du Sauv'nage,
- Être titulaire du diplôme du Pass'sports de l'eau,
- Être titulaire du diplôme du Pass'compétition natation course,
- Satisfaire à un test de sécurité, sur une distance de 50 mètres (voir ci-dessous),

## Formations ERFAN Alsace 2016 - 2017

- Être titulaire du BF 3 ou brevet d'Etat d'éducateur sportif 1er degré option « activités de la natation » (BEESAN) ou option « natation sportive » (BEES 1er natation sportive) ou satisfaire aux conditions de substitution (voir ci-dessous).
  
- **Méthode pédagogique :**
  - Formation théorique et pratique en alternance,
  
- **Programme**
  - Durée :
    - 125h en centre de formation (sans le PSC1)
    - 235h en stage pratique
    - 80h travail personnel
  
- **Le brevet fédéral 4<sup>ème</sup> degré est constitué de 8 Unités Capitalisables (UC) :**
  - UC 1 EC de participer au fonctionnement du club
  - UC 2 EC de concevoir son projet d'action
  - UC 3 EC d'encadrer la natation course en sécurité
  - UC 4 EC de mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités
  - UC 5 EC de conduire une démarche de perfectionnement sportif en « natation course »
  - UC 6 EC d'organiser le séjour avec nuitées d'un groupe de mineurs
  - UC 7 EC de coordonner la mise en oeuvre du projet sportif « natation course »
  - UC 8 EC de conduire une action de formation

(EC : être capable de)
  
- **Intervenants :**
  - Conseiller technique régional et « référents évaluateurs »
  
- **Dates :** 20 journées à Mulhouse de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.
  - 15 et 16 septembre
  - 3 et 4 octobre
  - 7 et 8 novembre
  - 5 et 6 décembre
  - 9 et 10 janvier
  - 6 et 7 février
  - 9 et 10 mars
  - 6 et 7 avril
  - 4 et 5 mai
  - 8 et 9 juin

## Formations ERFAN Alsace 2016 - 2017

- **Stage pratique obligatoire** : 235h en structure d'accueil
  - Stage en situation au sein du club d'accueil 160 h
  - Stage au sein d'une structure label formateur au minimum ou pôle espoirs 35h
  - Accompagnement d'un déplacement 40 h
  
- **Nombre de places** :
  - Minimum : 4 personnes
  - Maximum : 12 personnes
  
- **Coût** :
  - Salarié bénéficiant d'une prise en charge par un OPCA : 1700 euros
  - Bénévole : 1200 euros
  
- **Inscription** : lien sur la page d'accueil du site du comité d'Alsace :  
<http://alsace.ffnatation.fr>

**Ou en cliquant sur le lien suivant (ctrl + clic) :**

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfq-VwEJ3BfGlrNL\\_aL3\\_f7Boo77z8ohy88lOQSRm3KOMCmRg/viewform](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfq-VwEJ3BfGlrNL_aL3_f7Boo77z8ohy88lOQSRm3KOMCmRg/viewform)

# FORMATION CONTINUE DES ENTRAÎNEURS

Afin de répondre aux obligations réglementaires imposées par la détention d'un diplôme de type Brevet Fédéral, l'ERFAN Alsace et en cours de formalisation d'une offre de formation. Ces formations seront programmées et feront l'objet d'une communication courant septembre 2016.

Pour rappel, les obligations sont :

### **BF 1**

- une demi-journée de secourisme et sécurité :
    - o révision sur la formation du PSC 1,
    - o en piscine, réalisation du test de sécurité et mise en situation pratique,
  - une demi-journée pédagogique.
- 

### **BF 2**

- une demi-journée de secourisme et sécurité :
    - o révision sur la formation du PSC 1,
    - o en piscine, réalisation du test de sécurité et mise en situation pratique,
  - une journée pédagogique
- 

### **BF 3**

- une demi-journée de secourisme et sécurité :
    - o révision sur la formation du PSC 1,
    - o en piscine, réalisation du test de sécurité et mise en situation pratique,
  - une journée et ½ pédagogique.
- 

### **BF 4**

- une demi-journée de secourisme et sécurité :
    - o révision sur la formation du secourisme,
    - o en piscine, réalisation du test de sécurité et mise en situation pratique,
  - une journée et ½ une formation dans le domaine pédagogique correspondant au niveau des compétences visées dans le brevet fédéral 4ème degré.
-

## Formations ERFAN Alsace 2016 - 2017

### FORMATION BNSSA (PSE1 inclus)

La personne titulaire du BNSSA est un sauveteur aquatique.

Il exerce ses fonctions dans les postes de secours :

Sur les plages, sur les lacs, sur les piscines de camping, sur les bassins

Il peut assurer la surveillance des baignades aménagées et réglementairement autorisées, d'accès gratuit uniquement, et surveiller les bassins d'accès payant, pendant l'accroissement saisonnier des risques avec une autorisation préfectorale spéciale.

L'ERFAN Alsace et la FNMNS propose une formation réservée aux nageurs.

- **Public et prérequis :**
- Avoir impérativement 17 ans pour les dates d'examen
  
- **Méthode pédagogique :**  
Formation théorique et pratique en alternance,
  
- **Intervenants :**  
Equipe de secouriste de la FNMNS
  
- **Dates : Au centre d'entraînement du MON, 51, bld Stoessel - 68100 Mulhouse**  
10 décembre 13h à 18h  
11 décembre 9h à 13h  
19 et 20 décembre de 9h à 18h  
21 janvier de 13h à 18h  
22 janvier de 9h à 18h  
8 avril à 13h à 18h  
10 au 14 avril 13h à 17h  
26 avril 14h à 18h

**Examen : 3 mai**

- **Nombre de places :** 10 personnes max (en fonction de l'ordre d'arrivée)
  
- **Coût :**  
Bénévole : 600 euros (230 euros pour le PSE1 et 370 euros pour la partie BNSSA)

**Inscription : avant le 5 septembre**

<https://docs.google.com/forms/d/1OX58kTU40DnVv0RoB002vIQvng-N3QgLQniVkpq9BR0/edit>